

Basse-terre le 24 mai 1829

GUADELOUPE

et

DÉPENDANCES.

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE.

N°

Objet de la lettre.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire en mars dernier, pour
recommander à votre bienveillance, un jeune prêtre dont la
position est digne de tout votre intérêt. Je n'ai pas reçu
de réponse à ma lettre, Monsieur, et cependant je me permetts
de vous adresser M^r l'abbé Pilet, tout vous en ayez appris
à ce sujet sur votre bateau. Lui-même vous racontera
comment la Providence s'est servie de moi pour vous
donner l'occasion de faire un œuvre qui va droit au cœur
de notre Seigneur & qui sera j'en ai la confiance, d'un précieux
souvenir pour vous et utile à votre Diocèse.

Monsieur l'abbé Pilet j'avais espéré à la Guadeloupe lequel
j'étais venu chercher, mais il n'a pas tardé à comprendre que
sacrifier un consciencieux Sacerdote à des idées politiques, était
trop sacrifier, et son retour un fait consommé, vous êtes Monsieur,
le seul flaque de l'Argent qui lui reste.

Bien sûr, Monsieur, et reverrez les Saints avec
respectueux et reconnaissants de

Votre très humble et obéissant serviteur

Le Sup^r subrogé de la Guadeloupe
et de la Pointe à Pitre

D. S. Roussel